

Compte-rendu du CA de l'APE – 9/01/2021

1- Location des instruments.

Le local de l'APE n'est pas ouvert au public. Seul les membres du CA peuvent y entrer. Les demandes de locations se font par mail ou whatsapp. On convient d'un RV au conservatoire, de préférence en dehors des heures d'affluence. Le parent attend dans le hall d'entrée. Pour pallier l'absence de l'ordinateur, un contrat de location provisoire est signé, accompagné des chèques. Le tout va dans une pochette plastique, rangée ensuite dans l'armoire. On rappelle que les instruments restitués doivent rester 24 h dans le bureau de la permanence avant d'être entreposés dans le local.

Demander aux professeurs de violon, alto et violoncelle, d'indiquer l'état de l'archet sur le papillon « ETAT DE L'INSTRUMENT » : neuf, moyen, à remplacer à la prochaine location.

Autant que possible, la vente des manuels doit être confiée au secrétariat du conservatoire.

2- Entretien des instruments.

Le padlet de la classe de violon donne les informations. Élodie et Romain ont accepté de rédiger des fiches d'entretien pour les flûtes et les sax. Ces fiches pourraient être remises aux parents lors des locations. Avec signature d'un papier qui certifie qu'ils ont eu l'information, de façon à les responsabiliser. Document à rendre avec l'état de l'instrument (qu'on modifiera à terme pour qu'il y ait cette rubrique).

Pour les *flûtes*, il ne faut toucher aux tampons : on les change quand ils sont usés. Donc attention à ne pas y toucher lors du dépoussiérage quotidien de la flûte.

3- Équipement informatique.

Le logiciel installé sur notre ordinateur est « Ciel associations » qui comporte plusieurs modules, dont certains sont interdépendants. Christophe Brugel, qui avait installé le logiciel, a une solution technique qui permettrait de "prendre la main" à distance sur le PC de l'APE.

Séance levée à 11 h 45. On s'accorde pour prévoir une réunion mensuelle. Des réunions intermédiaires sont bien sûr possibles en cas de nécessité. La bonne réactivité des administrateurs permet d'organiser une réunion en quelques jours.

Gérard Bourdaud, secrétaire